



Fédération Française de Tir

Tenue pour pratiquer le tir

- Il n'y a pas à proprement parler de tenue particulière pour découvrir et pratiquer le tir sportif. Seuls les carabiniers, dans les disciplines de tir olympique, font usage d'une tenue très spécifique (veste et pantalon) permettant d'obtenir une meilleure stabilité.

Il est donc possible de tirer dans n'importe quelle tenue vestimentaire ; toutefois pour des raisons évidente de confort, et selon la discipline pratiquée, il est préférable d'adopter une tenue sportive décontractée (pantalon, sweat, blouson) ainsi que des chaussures plates de type jogging pour assurer un minimum de stabilité.

Nota : les tenues camouflées, militaires ou non, ne sont pas autorisées.

